

**UNIVERSITE PAUL SABATIER  
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-PURPAN  
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-RANGUEIL**

**MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**Deuxième cycle des études médicales**

**DFASM 2  
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales  
2ème année**

**Année 2021-2022**

- Vu le code de la santé publique,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux gardes et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- Vu l'article N.335.1 et suivants du 14 juin 2009 du code de la propriété intellectuelle relatif au plagiat
- 
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
- 
- Vu le Décret du 24 juin 2014 modifiant les dispositions du code de la santé publique relatives aux fonctions hospitalières des étudiants en médecine, en odontologie et en pharmacie
- 
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de Purpan en sa séance du 21/09/2021

## CHAPITRE I

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 2<sup>ème</sup> année du DFASM pour l'année universitaire 2021-2022 sont organisés comme suit :

#### A-ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE). Les examens se déroulent sur tablettes sauf quelques UE qui se déroulent sous format papier.

##### UE DU SEMESTRE 9

Gynécologie-Obstétrique  
Psychiatrie/Pédopsychiatrie/Addictologie  
Pédiatrie  
Neurologie-Neurochirurgie

##### UE DU SEMESTRE 10

Immunologie - Médecine interne  
Cancérologie – Hématologie  
Néphrologie  
Gériatrie - Vieillesse  
Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses  
Urgences  
Radiologie

#### B- LES ENSEIGNEMENTS HOSPITALIERS ET L'UE DE COMPETENCES CLINIQUES

##### -Les stages hospitaliers et ambulatoires

Les étudiants participent à l'activité hospitalière durant l'année universitaire en effectuant 4 stages de 1 mois à temps plein (à l'exception de celui des Urgences qui se déroule pendant 2 mois) coordonnés avec l'enseignement qui se déroule durant le DFASM1 ou le DFASM2. Au cours de chacune de ces 2 années, la moitié des étudiants effectuent un stage en médecine générale durant l'année universitaire, l'autre moitié effectuant un stage aux Urgences/SAMU. Les étudiants qui passent aux Urgences/SAMU en DFASM1 passent en médecine générale en DFASM2, et réciproquement.

Cette activité hospitalière est validée pour chaque stage de façon indépendante.

La validation des stages est obligatoire pour passer dans l'année supérieure. L'étudiant qui n'aurait pas validé une période de stage aura la possibilité de la rattraper dans la même année universitaire en accord avec le chef de service.

Par ailleurs, l'étudiant doit avoir validé un total de 25 gardes sur l'ensemble des stages du 2ème cycle.

En fonction des besoins, les étudiants non affectés dans les services d'Urgences pourront être amenés à participer à 1 à 2 gardes de 12 heures par mois dans ce service.

##### En DFASM1, les stages à effectuer seront les suivants de septembre à mai :

- Bloc 1 : Urgences et Médecine Générale
- Bloc 2 : Diabétologie/ Endocrinologie/Nutrition/Médecine digestive /Chirurgie Digestive/Oncologie digestive/Urologie/CMF
- Bloc 3 : Cardiologie/Médecine Vasculaire/Chirurgie Cardiaque/Chirurgie vasculaire/HTA
- Bloc 4 : Traumatologie et Chirurgie Orthopédique/ Rhumatologie/Pneumologie/ ORL/Dermatologie/Gériatrie (post-urgences)/ PUM/Maladies Infectieuses.

##### En DFASM2, les stages à effectuer seront les suivants de septembre à mai :

- Bloc 1 : Urgences et Médecine Générale
- Bloc 2 : Pédiatrie/ Gynécologie
- Bloc 3 : Oncologie et Hématologie/ ~~Dermatologie~~/ Néphrologie/ Médecine Interne/ Maladies Infectieuses
- Bloc 4 : Neurologie, Neurochirurgie, Douleur/ Médecine Physique et de Réadaptation/ Psychiatrie/ Pédopsychiatrie/ ORL/ Chirurgie Maxillo Faciale / Gériatrie (sauf PUG)

L'étudiant choisira un seul terrain de stage dans chacun de ces blocs.

### **- Congés annuels**

La durée des congés annuels est fixée à 30 jours ouvrables (5 semaines) pour une année universitaire complète, soit du 1er septembre au 31 août. Le samedi étant compté comme jour ouvrable.

Les jours de congés non pris ne sont pas cumulables d'une année à l'autre.

Les demandes de congés sont soumises par l'étudiant au responsable de la structure d'accueil qui les examine et les valide dans le cadre de l'intérêt du service et de son fonctionnement.

La prise de congés ne peut :

- se répartir qu'en 3 périodes maximum sur l'année universitaire
- amputer de plus de 6 jours (samedi inclus) un stage d'une durée de 4 semaines

### **- Congés sans solde**

Une fois au cours du 2ème cycle, les étudiants peuvent bénéficier d'un congé supplémentaire de 24 jours ouvrables non rémunéré pendant la période d'été sous certaines conditions :

- Faire la demande auprès de la faculté et de la Direction des Affaires Médicales du CHU de Toulouse,
- Effectuer la durée de stage requise pour valider le stage d'été (cf partie stage d'été),

Ce mois ne peut pas être fractionné. Les étudiants prenant un congé sans solde ne peuvent pas effectuer de gardes au CHU durant ce congé.

### **- Les stages d'été :**

Les stages d'été de DFASM1 et DFASM2 débutent dès la fin de la première session d'examens du 2<sup>nd</sup> semestre pour se terminer le Dimanche précédant la reprise des enseignements (enseignement introductifs aux stages). La garde du dimanche soir précédant la reprise des enseignements est incluse dans le stage.

Pendant cette période de 12 ou 13 semaines, la durée minimale de présence effective HORS congés annuels dans les services est de 7 semaines temps plein pour permettre la validation du stage.

Les étudiants pourront poser des congés annuels sur les 5 à 6 semaines restantes (12-7=5 ou 13-7=6) après accord du responsable du service.

En DFASM1 et DFASM2, l'étudiant fait son stage d'été :

- 1) soit les terrains habituellement ouverts en DFASM1 ou DFASM2
- 2) soit certains terrains du CHU non ouverts durant l'année (comme par exemple les laboratoires) sur demande motivée des étudiants intéressés auprès du responsable des stages et gardes (Pr Sailler)
- 3) soit dans des structures de santé hors CHU de Toulouse en fonction des possibilités offertes par la Faculté. Ces possibilités seront précisées chaque année. Cas particulier des étudiants originaires des DROM qui effectuent 3 semaines de stage dans un service du CHU de Toulouse puis un minimum de 4 semaines dans les DROM.

A titre dérogatoire en DFASM1 et DFASM2, il est possible de faire son stage dans deux terrains différents, à savoir :

- Dans un laboratoire labellisé pour un stage de master 1, uniquement si la durée du stage en laboratoire est de 1 mois temps plein (stage1) ; ce stage sera suivi ou précédé d'un stage dans un des terrains indiqué au 1) d'une durée de 4 semaines de présence effective au minimum.
- Dans un établissement étranger dans le cadre d'un congé sans solde d'une durée de 4 semaines, ce stage sera suivi ou précédé d'un stage dans un des terrains indiqué au 1) d'une durée de 4 semaines de présence effective au minimum.

### **- L'UE de Compétences Cliniques**

Cette UE vient en complément des stages hospitaliers et permet d'aborder la pratique médicale à travers la simulation (mises en situation avec patients-simulés, apprentissage des gestes et de l'examen sur mannequin). Une démarche réflexive sur la pratique est abordée à travers les écrits de stage. Des patients/aidants formateurs participent à cette UE. Cette UE est particulièrement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et des adaptations seront à prévoir selon la situation.

## **C-SEMINAIRES PEDAGOGIQUES** (Circulaire du 16 novembre 2016)

Au cours du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, les étudiants valideront les enseignements thématiques suivants, sous la forme de séminaires ou intégrés dans des unités d'enseignement existantes :

- **Pertinence des soins (séminaire)** DFASM3 – Validation en présentiel (atelier préparatoire et présentation orale) dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Soins palliatifs (séminaire pluridisciplinaire)** DFASM1 – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène, erreur médicale**
- **Déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux des maladies chroniques (cancer, obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et respiratoires)**
- **Violence et maltraitance aux personnes**
- **Organisation du système de santé et des soins premiers**
- **Pratique de la Médecine Générale intégré dans l'enseignement du rôle du Médecin Généraliste en DFASM1**
- **Les addictions et les conduites dopantes (Pédiatrie) prévu en DFASM2**
- **La Iatrogénie et sa prévention intégré dans l'UE 10 Synthèse Clinique et Thérapeutique en DFASM3.**

## **D-ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider des enseignements optionnels **dont le volume cumulé ne peut être inférieur à 12 ECTS**. Les UE ayant servi à valider les enseignements optionnels du DFASM ne peuvent en aucun cas servir à valider les enseignements optionnels du DFASM (sauf UE entière non utilisée).

### **1 .L'anglais médical obligatoire :**

- **DFASM1 : 1<sup>er</sup> niveau** 3 ECTS
- **DFASM2 : 2<sup>ème</sup> niveau** 3 ECTS

### **2. Une UE optionnelle** obligatoirement choisie parmi les 5 qui sont enseignées au cours du DFASM :

- **Le Rôle du Médecin Généraliste en matière de prévention individuelle et collective** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM1.
- **Demande raisonnée et pertinente des examens diagnostiques** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre du DFASM2
- **L'Anatomie descriptive et topographique** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM1
- **Médecine de catastrophe – Santé des armées (3 ECTS)**, 2<sup>ème</sup> semestre DFASM1 et DFASM2
- **Raisonnement clinique – Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains** (3 ECTS), DFASM

### **3.Les Masters** valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

**4. Double parcours « Ecole de l'INSERM** : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

**5.Erasmus** : Les étudiants ayant participé à un programme **Erasmus** (hors pays francophone) valideront automatiquement 3 ECTS.

**6.Missions d'intérêt général, actions humanitaires** : Les étudiants pourront demander la validation d'heures d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS maximum (de 1 à 3 ECTS). L'acceptation et le nombre d'ECTS seront validés par la commission pédagogique.

### **7. Autres UE optionnelles:**

- Optionnel sport (5 ECTS) délivré par l'UFR F2SMH de l'UPS
- Autres certificats

L'acceptation de l'UE et le nombre d'ECTS seront validés sur présentation du programme, du volume horaire et des MCC de l'UE par la commission pédagogique.

**8. Participation à la revue e-respect.** Les étudiants impliqués activement dans la revue pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS pour la totalité du DFASM.

## **E-ENSEIGNEMENT DE L'ETHIQUE MEDICALE**

L'enseignement est structuré sous la forme d'ateliers qui durent 1h45 à chaque séance. Ils se déroulent de la manière suivante : les étudiants préparent en petits groupes pendant 30 minutes un cas clinique extrait de leur terrain de stage qui pose un problème sur le plan éthique et décrivent le cheminement pour y répondre. Ils présentent ensuite leurs cas cliniques, groupe après groupe, à l'ensemble des étudiants présents à l'atelier et la discussion se met en place, modérée par les enseignants. Les étudiants doivent participer à 3 ateliers qui feront l'objet d'une validation à la fin du DFASM2.

L'évaluation se fait sous la forme d'un devoir dont le plan et la grille de correction suivent le format des ateliers décrits plus haut. Par exemple : « décrivez une situation clinique qui vous a posé problème sur le plan éthique et votre cheminement pour y répondre dans la thématique de X » [une thématique qui change tous les ans pour éviter le plagiat]. Cette épreuve écrite se déroule en DFASM3 associée au Certificat de Compétences Cliniques.

De plus, la participation aux ateliers sera intégrée à la note finale pour l'éthique, une fois l'émargement établi dans tous les départements où cet enseignement est disponible. La notation attribuée pour les ateliers sera de 10 points. Cette notation participera à terme à la moitié de la note finale pour l'éthique.

L'épreuve écrite devra être rendue avant la semaine de révision de DFASM3 afin que la note puisse être intégrée à la validation des résultats du DFASM3.

## CHAPITRE II

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

#### ARTICLE 1 :

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Tous les examens terminaux auront lieu sous format « tablette » hormis quelques UE à la fin de chaque semestre où la matière est enseignée

Seule l'UE d'anglais organise un Contrôle Continu pendant l'année.

L'année 2021-2022 est une année de transition. Si la plateforme numérique ne permet pas d'utiliser les nouvelles docimologies des dossiers libres, elles seront remplacées par un nombre équivalent de QRM pour les KF et QRU pour les QROC.

#### ARTICLE 2 :

Organisation des épreuves **Total sur 340**

### EXAMENS DU SEMESTRE 9 -Total sur 115

#### Gynécologie - Obstétrique

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr VAYSSIERE, Pr TREMOLLIÈRES – 2 ECTS  Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 2KF, 4QRM, 2QRU, 2QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Janvier 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	45 min	<b>/5 chacun /10  Total /25</b>

#### Psychiatrie - Pédopsychiatrie - Addictologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr RAYNAUD, Pr YRONDI, Pr ARBUS, Pr FRANCHITTO – 2 ECTS  Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 2KF, 4QRM, 2QRU, 2QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Janvier 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	45 min	<b>/5 chacun /10  Total /25</b>

## Pédiatrie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAIX, Pr ABBO, Pr EDOUARD – 2 ECTS  Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 2KF, 4QRM, 2QRU, 2QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Janvier 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	45 min	<b>/5 chacun</b> <b>/10</b>  <b>Total /25</b>

## Neurologie/Neurochirurgie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr OLIVOT, Pr ROUX, Pr LARRUE, Pr SOL – 3 ECTS  Contrôle Terminal 5 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 15 Questions (dont 3KF, 6QRM, 3QRU, 3QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Janvier 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h15	<b>/5 chacun</b> <b>/15</b>  <b>Total /40</b>

**EXAMEN DU SEMESTRE 10 Total sur 225****Immunologie/ Médecine interne**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr RAUZY, Pr SAILLER, Pr ALRIC – 2 ECTS  Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 2KF, 4QRM, 2QRU, 2QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	45 min	<b>/5 chacun /10  Total 25</b>

**Cancérologie, Hématologie**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DALENC, Pr VAYSSE, Pr YSEBAERT, Dr PERROT – 3 ECTS  Contrôle Terminal 5 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 15 Questions (dont 3KF, 6QRM, 3QRU, 3QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h15	<b>/5 chacun /15  Total /40</b>

**Néphrologie**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAUVEAU, Pr KAMAR, Dr BELLIERE – 2 ECTS  Contrôle Terminal 3 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 2KF, 4QRM, 2QRU, 2QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	45 min	<b>/5 chacun /10  Total /25</b>

## Gériatrie - Vieillesse

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOTO-MARTIN – 1 ECTS  Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 5 Questions (dont 1KF, 2QRM, 1QRU, 1QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	30 min	<b>/5 chacun</b> <b>/5</b>  <b>Total /15</b>

### Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr AMAR - Pr DULY – 3 ECTS  Contrôle Terminal 4 mini Dossiers Progressifs de thérapeutique 1 Dossier Libre de 20 Questions de pharmacologie (dont 2KF, 10QRM, 4QRU, 4QROC)	1h15	<b>/5 chacun</b> <b>/10</b>
LCA (questions sur article)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h30	<b>/10</b>  <b>Total /40</b>

### Urgences

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHARPENTIER – 1 ECTS  Contrôle Terminal 2 mini Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 5 Questions (dont 1KF, 2QRM, 1QRU, 1QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	30 min	<b>/5 chacun</b> <b>/5</b>  <b>Total /15</b>

### Radiologie

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr FARUCH – 1 ECTS  Contrôle Terminal 2 mini Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 5 Questions (dont 1KF, 2QRM, 1QRU, 1QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	30 min	<b>/5 chacun</b> <b>/5</b>  <b>Total /15</b>

### UE Transversale

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CARRIE - Pr SAILLER  Contrôle Terminal 6 mini Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 20 Questions (dont 2KF, 10QRM, 4QRU, 4QROC)  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h30	<b>/5 chacun</b> <b>/20</b>  <b>Total /50</b>

## UE Compétences cliniques

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
<p><b>- Pratique clinique</b> (3ECTS) Pr Rauzy</p> <p><b>Annnonce d'une mauvaise nouvelle</b> Pr Soto-Martin Pr Gardette Pr Laprie Pr Dalenc Pr Rouge-Bugat Dr Dupouy Participation patients/aidants formateurs*</p> <p><b>Gestes</b> Pr Vaysse Dr Chantalat Pr De Bonnecaze</p> <p><b>Stages</b> Pr Rauzy Pr Bura-Rivière Pr Oustric Dr Chicoulaa</p>	<p>e-learning 3h (travail personnel estimé : 6h)</p> <p>ED Annonces en oncologie (1h30)*</p> <p>ED annonces en gériatrie et dommages aux soins (2h)*</p> <p>Apprentissage examen et gestes médicaux (2h)*</p> <p>Stages hospitaliers/stages ambulatoires (cf stages)</p>	<p>Validation présentiel</p> <p>Validation présentiel</p> <p>Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS</p> <p>Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS*</p> <p>Ecrit de stage</p>	<p>10 à 20 minutes</p>	<p>/2 (présence)</p> <p>/2 (présence)</p> <p>/10</p> <p>/20</p> <p>/6</p> <p><b>Total Pratique clinique/ 40</b></p>
<b>ECOS</b>	<p>5 stations*</p> <p>Annonce</p> <p>Examen clinique</p> <p>Thérapeutique</p> <p>Iconographie</p> <p>Geste</p>	<p>Grilles standardisées</p>	48 minutes	<p>/8 par station</p> <p><b>Total ECOS/40</b></p> <p>Admis si Total ECOS &gt;20 et note &gt;3,2 par station</p>
TOTAL UE				<p><b>Total UE/80</b></p> <p>Pas de compensation entre la pratique clinique et l'ECOS</p>
<u>Epreuve de 2<sup>ème</sup> session</u>		<p>Evaluation supervisée par grilles standardisées</p>	10-20 minutes	/20

\*Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

## ATELIERS

<b>Disciplines</b>	<b>Nature et durée de la formation</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Durée de l'évaluation</b>	<b>Notation</b>
Ethique Dr Nasr	Ateliers d'éthique :	Validation présentiel		/10 (présence à 3 ateliers en DFASM1 et DFASM2) *

\*Ces notes seront associées au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3.

## UE OPTIONNELLES

- Obligatoires :**

### Anglais médical – Niveau 2 (optionnel obligatoire)

Nature des épreuves	Durée	Notation
C BARANGER, C BONNET – 3 ECTS		
<b>Oral</b> 30% communication orale – note individuelle	15 min par binôme	/10
<b>Dossier</b> (en équipe) 50% Dossier écrit suite au projet préparé pendant l’année		/20
<b>Poster</b> 20% Création du poster Présentation orale du poster		/10
		<b>Total /40</b>
<b>2<sup>ème</sup> session</b> : étude de dossier sur l’amélioration de la qualité	3h	<b>/40</b>

- Obligatoires à choix :**

### Médecine de catastrophe – Santé des Armées

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr. BOUNES - Dr VIAULT– 3 ECTS		
Contrôle Terminal 4 mini Dossiers Progressifs	45 minutes	<b>/5 chacun</b>
1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		<b>Total /20</b>

### Demande raisonnée et pertinente des examens diagnostiques

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr FARUCH, Pr PUGNET, Pr ROUGE BUGAT – 3 ECTS		
2 Dossier Libre de 5 Questions (dont 2KF, 2 QCM one best et 1QROC par dossier)	20 min	/15
1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		Total /15

### Raisonnement Clinique - Tutorat d’Entraide des Carabins Toulousains – DFASM

Discipline	Nature des épreuves	Durée	Notation
Unité d'Enseignement optionnelle “Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM” – 3ECTS	Qualité des supports pédagogiques	8h	14 points*
	14 TD (7 pré-séances et 7 séances) + formation externe	27 h	6 points
	2 ECOS (animation + formation)	4h	
			<b>Total/20</b>

\*Note éliminatoire 7/14

La validation d’une UE optionnelle s’obtient avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session, il doit se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

### **ARTICLE 3: Validation des stages**

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire **l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires.**

L'étudiant n'ayant pas validé un stage a la possibilité de le rattraper dans le courant de l'été après accord du chef de service concerné ou à une autre période à la convenance du chef de service.

Si l'étudiant redouble le DFASM2, il doit valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

### **ARTICLE 4 : Admission en DFASM3**

#### **1°) ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1<sup>ère</sup> SESSION**

Pour être déclaré admis à la 1<sup>ère</sup> session, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE ou avoir été compensé dans le semestre (Cf règles de compensation)
- N'avoir obtenu aucune note éliminatoire à l'une des UE
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La moyenne obtenue par UE n'est pas inférieure à 8/20.

L'UE anglais et l'UE compétences cliniques ne compensent pas avec les autres UE de l'enseignement théorique.

Dans l'UE compétences cliniques, il n'y a pas de compensation entre la partie pratique clinique et l'ECOS.

Il n'y a pas de compensation entre le semestre 1 et le semestre 2.

#### **2°) LES NOTES ELIMINATOIRES**

Elles correspondent à une note inférieure à **8/20** par UE et s'appliquent pour chaque station de l'ECOS.

#### **3°) DEUXIEME SESSION**

Les candidats qui ont obtenu, une note inférieure à la moyenne non compensée ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs UE doivent obligatoirement se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

Pour l'UE compétences cliniques, les candidats qui ont obtenu :

- une note inférieure à la moyenne dans le TOTAL de la partie Pratique clinique
- et/ou une note inférieure à la moyenne dans le TOTAL ECOS
- et/ou une note inférieure à 8/20 à l'une des stations de l'ECOS

doivent obligatoirement se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

Les candidats conservent le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.

Les règles de compensation sont identiques à la 1<sup>ère</sup> session.

#### **4°) ADMISSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT**

##### **a) Admission en 3<sup>ème</sup> année du DFASM (DFASM3)**

Pour être déclarés admis en 2<sup>ème</sup> année de DFASM, les candidats devront obligatoirement avoir validé :

L'ensemble des Unités d'Enseignement

L'UE de compétences cliniques  
Les stages hospitaliers

**b) Conditions de redoublement**

L'étudiant qui redouble conserve le bénéfice des UE acquises en DFASM2.

Il ne repassera que les UE qu'il n'a pas obtenues.

Il devra valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

**ARTICLE 5 :**

Les sujets d'examens seront systématiquement mis en annales après la délibération de seconde session. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser une séance de correction des sujets avec les étudiants.

**ARTICLE 6 : Prise en charge des étudiants en situation de handicap**

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

**ARTICLE 7 : Situation sanitaire**

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles.

Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel.

Toulouse, le

Le Président de l'Université